



Brevet Européen des premiers Secours – BEPS (2 jours)

Le Brevet Européen des Premiers Secours – BEPS est une marque déposée par la Croix-Rouge.

Les participant-e-s seront capables de devenir les premier-ère-s acteur-ric-e-s de la chaîne des secours en osant agir face à des situations d'accident et de malaise, dans le cadre professionnel comme dans la vie quotidienne.

Il ne qualifie pas son-sa détenteur-ric-e de « secouriste en milieu professionnel », tel que défini par le SPF Emploi, Travail & Concertation Sociale dans le Code du Bien-Être au Travail (2017).

- Objectifs**
- Oser agir face à des situations d'accidents et/ou de malaises en toute sécurité
 - Communiquer les informations pertinentes aux services de secours

Contenu Formation sur 2 journées complètes (consécutives ou non), 12h de cours théoriques et pratiques :

- Les règles essentielles d'intervention (appel 112)
- Les fonctions vitales
- La réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation
- La position latérale de sécurité (PLS)
- L'étouffement
- La douleur thoracique
- La détresse respiratoire
- Les troubles neurologiques
- Les traumatismes
- Les malaises
- Les plaies graves
- Les brûlures graves
- Les intoxications

A l'issue de la formation, les participant-e-s recevront leur Brevet Européen des Premiers Secours-BEPS. **Ce brevet est uniquement délivré par la Croix-Rouge de Belgique.** Sa validité est de 5 ans.

- Méthode**
- Mises en situation
 - Exercices pratiques
 - Exercices de groupe
 - Echanges / discussions

Public cible Travailleur-euse-s désirant se former aux gestes de 1ers secours.
Groupe de 4 à 12 participant-e-s.

Organisation En intra-entreprise : formation au sein de votre organisation ou dans une de nos salles pour un groupe :
→ Salle de min. 40m², sans mobilier ancré au sol, équipée de matériel de projection et d'un flipchart. Dans la mesure du possible, une place de parking est demandée pour notre formateur-ric-e.

Tarification Prix forfaitaire pour un groupe de min. 4 et de max. 12 participant-e-s : 1.850,00€

Vous avez des questions ? Contactez notre secrétariat au 081 771 300 (du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h) ou envoyez-nous un mail à formipro@croix-rouge.be, nous vous répondrons avec plaisir.